

# Conditions générales

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'EMPLACEMENT OU D'HÉBERGEMENT DE LOISIRS

### Conditions de réservation

- Les réservations se font uniquement avec le bulletin d'inscription.
- Le signataire du bulletin de réservation doit être dans tous les cas une personne majeure.
- La réservation est personnelle, il est interdit de sous louer ou céder à un tiers.
- Toute modification du contrat doit être signalée et acceptée par le camping une semaine avant l'arrivée. Sans cette demande, toute personne supplémentaire ou ne correspondant pas au contrat pourra être refusée.
- Le nombre de personnes indiqué pour chaque location est un nombre maximum sur l'emplacement (enfant et bébé compris). En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.
- Toute réservation n'est effective et définitive qu'après avoir reçu le contrat dûment complété, daté et signé, accompagné d'un acompte de 25% de la somme globale pour les locations, d'un acompte de 100 € pour la réservation d'un emplacement et l'envoi de notre confirmation signée par le responsable.

### Conditions de règlement

- Pour les locations, solde payable 30 jours avant votre arrivée, pour les emplacements nus, le solde est payable au plus tard le jour de votre arrivée. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping, il n'y a pas de remboursement possible, quel qu'en soit le motif.
- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée quel qu'en soit le motif.

### À l'arrivée

- Tout locataire doit à son arrivée se présenter au bureau d'accueil, muni de son bon de réservation, et régler le solde de son séjour pour les emplacements. Vous devez aviser le camping de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24h après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.
- Le jour de votre arrivée, pensez à préparer un chèque de caution de 280 € qui correspond à 200€ pour couvrir les éventuels dégâts (dégradation, casse), les nuisances sonores et 80 € pour la caution ménage. Si un rendez-vous à été pris le jeudi précédant votre départ, elles seront restituées aussitôt après état des lieux, sinon elles seront renvoyées par courrier sous 8 jours. La caution de ménage vous sera restituée uniquement dans le cas où la location est prête à être relouée immédiatement, c'est-à-dire : sol balayé et lavé dans toute la location, gaz et four nettoyé, réfrigérateur dégivré et nettoyé, le locatif ne nécessitant pas l'intervention d'une femme de ménage.
- Une feuille d'inventaire vous sera remise le jour de votre arrivée. Le locataire est tenu de contrôler sa location, de vérifier si rien ne manque et de signaler toute anomalie constatée le jour même de son arrivée.

### Clause attributive de juridiction

- Les litiges éventuels seront de la compétence exclusive d'un Tribunal d'Instance des Sables d'Olonne.

### Pendant votre séjour

Vous pouvez être amenés à être filmés ou pris en photos pour notre promotion. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous le notifier par courrier recommandé avant votre arrivée.

## GENERAL TERMS OF PITCH HIRE AND HOLIDAY ACCOMMODATION HIRE

### Terms of reservation

- Reservations may only be made using the registration form.
- The registration form must be signed by an adult.
- Reservations are only for the persons named and may not be sub-let or transferred to third parties.
- Any modification of the contract must be reported and accepted by the campsite one week before arrival. Without formal demand, we might not be able to accept any extra person or modification of the contract.
- The number of persons indicated for each hire is the maximum number per pitch (including babies and children). The lease may rightfully be terminated and all sums paid remain with the campsite in the event of a discrepancy in the number of people declared by the tenant.
- Reservations shall only take effect and be final when the lease agreement has been received, duly completed, dated and signed, together with a down payment equal to 25% of the total rental value and a 100 € booking deposit that also covers the issue of an acknowledgement signed by the manager.

### Terms of payment

- For the hirings, balances payable 30 days before your arrival, and for pitch hire shall become payable on the day of arrival at the latest. Once the stay has begun, all sums made in payment thereof shall remain with the campsite and no refund shall be available, regardless of the reason.
- Discounts will not be granted for late arrival, regardless of the reason.

### Upon arrival

- All tenants must present themselves at reception upon arrival and have their booking slips ready. The balance due in payment of the stay will be payable at this time. Tenants must also notify the campsite if they will be arriving late so that the booking may be retained. For the vacuum sites the management reserves the right to make alternative arrangements for the booked pitch if no news is received in the 24-hour period following the due date of arrival. Payments already made will not be refunded.
- The day of the check-in, please prepare a deposit check of €280 which will cover potential damages (deterioration, breakage), noise pollution (for €200), and cleaning cost (for €80). Cheques for deposits will be returned by post in the 8 days following the inventory. The housekeeping deposit will be returned only if the premises are suitable to be re-let immediately, i.e. the floor has been swept and cleaned throughout the premises, the oven is clean, the refrigerator has been defrosted and cleaned, and the state of the premises does not require work by a cleaner.
- An inventory sheet will be issued on the day of your arrival. Tenants shall be responsible for checking the premises they have rented, making sure that nothing is missing and indicating any discrepancy they may notice on the arrival date.

### Jurisdiction

- Any disputes that may arise shall be the exclusive jurisdiction of the magistrates' courts.

### During your stay

You may be asked to take part in a promotional film or photo. If you do not wish to take part, please notify us by recorded delivery letter before arriving for your stay.

## ASSURANCE ANNULATION

- Aucun remboursement ne sera possible si vous ne souscrivez pas au forfait assurance annulation.
- Les frais d'annulation payables intégralement et uniquement lors de la réservation vous garantissent le remboursement de votre acompte (frais d'annulation et de réservation déduits) si pour un motif réel et sérieux (voir ci-dessous) **8 jours avant le début de votre séjour**, vous deviez annuler votre réservation. Passé ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

- Dès que vous avez connaissance du motif de l'annulation vous devez en premier lieu en informer le camping par fax 02.51.27.69.72 ou courriel [contact@camping-atlantique.com](mailto:contact@camping-atlantique.com) puis ensuite avec les pièces justificatives, le tout daté et signé dans un délai de 30 jours.

- Causes d'annulation :

- Accident, maladie, hospitalisation ou décès de l'assuré, de son conjoint, des descendants ou de son conjoint.

- Le licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint.

- La garantie annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des éléments énumérés ci-dessus se produisait pendant le séjour.

- Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping.

- Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ retardé quelles qu'en soient les raisons. Les litiges éventuels seront de la compétence du Tribunal d'Instance des Sables d'Olonne pour le camping "L'ATLANTIQUE CLUB".

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin de répondre à vos attentes, nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour.

L'équipe de L'ATLANTIQUE CLUB.